

# Condamnation

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199943>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### L'impôt de la cocarde.

Chez nous, on le sait, tout homme qui se respecte est plus ou moins tenu de faire partie d'un certain nombre de sociétés, au moins comme membre passif. Cette obligation ne va pas sans entraîner de fortes et vaines dépenses.

Un de nos amis, trouvant que les tours de vis successifs que l'Etat et la commune donnent chaque année à l'impôt grevaient trop son budget, prit la décision de démissionner de quelques-unes des sociétés dont il était membre.

L'autre jour, il rencontra un sien camarade qui lui dit :

— Alors, tu as donné ta démission de la société d'escrime, farceur ?

— Oui, tu comprends, les impôts... je regrette, mais...

— Mais... mais... ne sais-tu donc pas qu'il y a deux ans qu'elle n'existe plus, la société ?

— Vraiment !... Oh ! bien, alors, il me faudra en sabrer une autre. J.

### On vilho régent.

Cosse sè passavè cauquies z'annaiès après qu'on aussè bailli condzi ài baillis.

N'y avai min d'écoula à Lozena po fèrè dai régents ; sè fasai régent quoui volliài, porvu que saissè la gram-mère, liaire, fèrè son nom, lo catsimo et tant sai pou tchifira, l'est tot cein qu'èin faillià dein cè teimps po lè bouébo et l'étiotn petètrè meillao qu'ora.

Dè bio savai que cliào régents dè reincontre étiotn pou payi : lè coumounès l'ai baillivant 'na dozonna d'étius naovo per an, pu l'étaï tot ! Adon, coumeint ne poivant pas veri et nià lè dou bets avoué cein, la bou'n'eimpartia allàvant ein dzornà decé delé ; cliào que saviont on bocon tsapouzi fasiont dai z'hâtes dè ratès, dai mandzes dè trein et dè piolettès ; dai z'auto soumichenàvant po remèssi dévant lo borné la demèindze, l'église et lo pailo dè la municipalità et y'èin a on part que gardàvant mimameint lo bocan dè la coumouna.

On iadzo que ion dè cliào vilho régent fasai recità lo chaumo à n'on bouébo, stuce n'èin savai rein. kà n'avai rein recordà ; assebin, le guegnivè dè draite et dè gautse se cauquon n'arai pas pedi dè l'ai sublià lè versets, quand tot d'on coup l'out qu'on l'ai soclliavè du pè dèrrai : « Les él-éments fon-dront par la chaleur. »

L'étaï lo coumeincèmeint d'ao verset ; m'lo bouébo, qu'étaï on bocon tatipotse et que n'avai pas bin comprai, ne de-te pas :

« Les Allemands fondront par la chaleur. »

Dè bio savai que totè l'écoula s'est mesé à recaffa et lo régent assebin que l'ai dit ein prengneint 'na niçlià dè taba :

— Oh ! lo crayo bin, avoué lào grossès tsausses grises. \* \*

La dépêche suivante est extraite d'un de nos grands journaux quotidiens :

**Condamnation.** — *Wilhelmshaven*, 24 janvier. — L'accusé Kohler, qui a assassiné, à bord du *Loreley*, à l'ancre dans le Pirée, le sous-officier Biederitzki, a été condamné à mort, à six ans et quatre mois de travaux forcés, à la radiation des cadres de la marine, et à la perte de ses droits civiques.

### La langue qui fourche.

Un jeune pasteur d'une paroisse des bords du Léman avait choisi comme texte de son sermon les passages bibliques où il est raconté que Jésus rassasia avec cinq pains et deux poissons cinq mille personnes. Malheureusement, la langue lui ayant fourché, le prédicateur laissa tomber de ses lèvres ces mots :

« Et Jésus, avec cinq mille pains et deux poissons rassasia cinq personnes ».

Un des fidèles, qui était en même temps l'ami intime du pasteur, le plaisanta gentiment, à la sortie de l'église, sur ce miracle à rebours.

Au culte suivant, le pasteur ne manqua pas de s'excuser de son *lapsus linguae* et de redire le récit qu'il avait involontairement estropié : « Et Jésus fit donner à la foule les cinq pains qu'il avait rompus et les deux poissons, et tous en mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta douze paniers pleins de morceaux de pain et quelques restes de poissons. »

— Parbleu ! ne put s'empêcher de chuchoter un des fidèles, il en restait assez de dimanche dernier !

**Pierre d'Antan en tournée.** — Entendons-nous. Ce n'est pas Pierre d'Antan, en personne, mais plutôt ses comédies vaudoises qui font actuellement leur tour de canton. Dimanche dernier, à la même heure, on jouait *Une fille à marier*, à Busigny, à Oulens et à Prilly ; et les applaudissements se répandaient d'un village à l'autre.

Les comédies vaudoises de Pierre d'Antan sont au nombre de trois, toutes trois en un acte : *Le mariage de Jean-Pierre*, *Une fille à marier* et *Les Ambitions de Fanchette*. Cette dernière comédie eut grand succès, cet hiver, à Lausanne, à la soirée de la « Société des Jeunes commerçants ». On en peut lire les deux scènes principales dans *l'Almanach du Conteur*, de 1903.

Pour répondre aux demandes qui lui ont été adressées par de nombreuses sociétés d'amateurs, notre collaborateur se propose de publier, en brochure, ses comédies. Eventuellement, les personnes et les sociétés qui désireraient posséder cette publication, dont le prix ne sera pas élevé, peuvent s'inscrire, par carte postale, au *Bureau du Conteur vaudois*, à Lausanne.

**M. Scheler et « Les vieux toits ».** — Au cours du récital populaire qu'il a donné l'autre soir à Lausanne, devant un très nombreux auditoire — comme toujours, — M. Scheler a lu, entr'autres morceaux, *Les vieux toits*, conte écrit pour *l'Almanach du Conteur*, de 1903, par notre collaborateur Paul Perret, rédacteur à la *Feuille d'avis de Vevey*.

Ce conte, à la poésie exquise et à la douce philosophie duquel M. Scheler a rendu un juste hommage, a été très goûté et reparaitra certainement au programme des prochains récitals.

**Un grand artiste.** — Le 25 février, au Théâtre (salle des concerts), Récital de M. Ed. Risler, pianiste. Programme : Fantaisie chromatique et fugue, Bach ; les barricades mystérieuses, le rossignol en amour, le tic-toc-choc ou les maillottins, de Couperin, sonate en *la* mineur, Mozart ; sonate en *do* mineur, Beethoven ; ballade en *sol* mineur ; deux impromptus, l'un en *la* bémol majeur, l'autre en *sol* bémol majeur ; mazurka en *la* mineur ; valse en *la* bémol majeur, de Chopin, et Polonaise en *mi* majeur, de Liszt.

### Pour rire un brin.

Un colporteur offre sa marchandise dans une maison : « Vous n'avez pas besoin d'un baromètre ? »

— Merci, répond un monsieur d'un ton bourru, j'ai mes rhumatismes ; cela me suffit.

\* \* \*

Au tribunal de district.

Le président à l'accusé : « Vous reconnaissez que c'est la trente-et-unième fois que vous paraissez en tribunal... Voilà ce que c'est que de fréquenter les mauvaises compagnies ! »

— Faites excuse, monsieur le président, indépendamment des juges, je n'ai vécu qu'avec des gendarmes.

\* \* \*

Dans un hôtel de montagne, le soir, par un affreux brouillard.

L'hôtelier à une caravane de touristes qui vient d'arriver : « Ah ! messieurs, vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance ! »

Un des touristes : « Est-ce que le brouillard va se dissiper ? »

— Oh ! pour cela, non ; mais on m'a apporté un chevreuil dont vous me direz nouvelles.

\* \* \*

Fin de querelle entre jeunes époux :

— Soit, dit-elle, j'en conviens... J'ai mes défauts.

LUI, avec foi. — Oh oui !

ELLE, très surprise. — Lesquels ?

\* \* \*

Pensée profonde :

— C'est drôle tout de même la vie : pour avoir de l'argent devant soi, on est obligé de le mettre de côté.

\* \* \*

— Comment ! dit à Mme X une de ses amies, tu es déjà en robe de deuil ! mais ton mari allait mieux ce matin !

— Il est toujours là, en effet ; seulement, le docteur m'ayant prévenue d'être prête à tout, j'ai commandé ma toilette de veuve. La couturière vient de me l'apporter : je l'essaie...

**Un tournoi.** — M. Dufour, maître d'escrime, professeur de l'Université, offrira aux parents et amis de ses nombreux élèves un assaut d'armes avec le concours de plusieurs maîtres et amateurs suisses et étrangers. Ce tournoi aura lieu dimanche 1<sup>er</sup> mars, à 3 heures de l'après-midi, salle des concerts du Casino-Théâtre. Au programme, divers assauts : fleuret, sabre, boxe et rapière dirigés par M. Dufour.

**Pour les adieux.** — La série des cinq concerts d'abonnement s'est terminée hier soir. L'orchestre, malgré les défaillances dues à la faiblesse de ses ressources, s'est montré cet hiver plein de vaillance. Il nous a donné la meilleure musique classique, sans oublier les maîtres d'aujourd'hui : Mozart, Beethoven, Schumann, Wagner, Grieg et Massenet. Les solistes furent d'un excellent choix : Mmes Leclerc et Troyon, comme cantatrices ; cette dernière, pleine de bonne volonté pour sortir l'orchestre d'une impasse cruelle ; le pianiste Florentin Cousol ; les violonistes, à l'archet divin, Marteau et Thibaud. Merci à l'orchestre et à son distingué directeur que nous retrouverons à la tâche, l'an prochain, avec un orchestre renforcé et donnons un souvenir ému aux musiciens qui nous disent leur adieu et dont la vieillesse a trahi les forces.

**Résurrection.** — Depuis deux ans, la *Société littéraire* dormait d'un sommeil dont s'inquiétaient ses nombreux amis. « S'en réveillera-t-elle jamais ? » se demandaient-ils. C'est fait. Jeudi soir, elle a donné au Kursaal, avec le précieux concours de *La Castillane*, une soirée qui eut un réel succès. Au programme, trois comédies : *La souris*, fort bien interprétée ; *L'amour médecin*, de Molière, et *Le gazier*. Bien des jeunes gens sont venus s'enrôler sous le drapeau de la *Littérature* ; de nouveau lui sourit l'avenir.

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, *Ruy-Blas*, de Victor Hugo, un drame où les beaux vers remplacent les coups de feu traditionnels, inventés jadis, pour émouvoir le public, par des dramaturges en disette d'inspiration.

Jeu prochain, première de *Claude de Sivrille*, de M. René Moraz, une œuvre dont on dit le plus grand bien et qui rappelle les temps troubles de l'introduction de la réforme dans notre pays. C'est du théâtre national et du bon ; une série de belles salles pour notre directeur.

**KURSAAL.** — A Bel-Air, c'est *Marguerite et ses 9 lions* qui tiennent le record du succès. Eh bien, vrai, c'est à voir. Nous nous sommes laissé dire que, pour les dernières représentations, le public serait admis dans la cage. A nos lecteurs le soin de vérifier l'exactitude de ce renseignement.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Grillova-Howard.